La colonne du tableau 24 relative à la production d'énergie électrique fait ressortir la place prédominante qu'occupe la province de Québec dans ce domaine. De toute l'énergie produite au Canada par les centrales électriques en 1948, 44 p. 100 provient des centrales privées ou commerciales du Québec; le pourcentage était de 57 en 1943, mais la prise en charge en 1944 de la Montreal Light and Power Company et de la Beauharnois Power Company par la Commission hydro-électrique de Québec l'a fait baisser.

Les usines de l'Ontario produisent ensemble moins de la moitié de ce que produisent les usines du Québec et 18 p. 100 seulement de la production totale des usines de l'Ontario provient d'établissements privés.

24.—Centrales électriques privées, par	province, 1948
--	----------------

Province ou territoire	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur	
				Roues hydrauliques et turbines	Total
	nombre	nombre	milliers de kwh	h.p.	h.p.
le du Prince-Édouard Nouvelle-Ecosse Nouveau-Brunswick Québec Ditario Manitoba Saskatchewan ¹ Alberta Colombie-Britannique et Yukon	8 18 6 77 47 10 83 88 56	7,947 79,811 23,059 409,472 74,135 45,611 11,419 54,689 231,242	17, 612 406, 437 387, 721 18, 820, 627 2, 044, 393 1, 269, 730 533, 979 489, 319 1, 727, 475	387 25, 878 91, 400 4, 457, 222 396, 311 265, 800 106, 500 104, 500 389, 672	7,539 116,147 92,400 4,459,187 442,376 266,932 139,701 125,271 395,665
Totaux	393	937,385	25,697,293	5,837,670	6,045,218

¹ Une usine hydro-électrique de Saskatchewan, qui figurait antérieurement avec le Manitoba, est maintenant inscrite à la colonne de la Saskatchewan, bien que l'énergie en soit consommée au Manitoba.

Section 3.—Production globale d'énergie électrique de toutes les sources disponibles

La section 1 du présent chapitre donne toutes les ressources d'énergie hydraulique et la proportion captée jusqu'aujourd'hui. Le tableau 4 y donne la proportion des aménagements de turbines hydrauliques des centrales électriques, des pulperies et papeteries et d'autres industries. Exposé utile qui ne tient pas compte, cependant, de l'énergie électrique d'origine non hydraulique générée par des centrales électriques ou d'autres industries.

La section 2 porte sur l'industrie des centrales électriques: centrales provinciales et municipales et centrales privées. Ni l'une ni l'autre de ces deux sections, toutefois, ne donnent un tableau complet de toute l'énergie électrique générée au Canada.
Toute l'énergie hydraulique captée n'est pas transformée en énergie électrique;
un certain nombre de roues et de turbines hydrauliques servent à la propulsion directe
et ne sont pas solidaires de générateurs électriques. Par contre, certaines centrales
électriques des Maritimes et des Prairies utilisent des machines à vapeur ou des
moteurs à combustion interne. L'objet de la présente section est d'indiquer la
production de toutes sources. La plus grande partie de l'énergie provient naturellement des centrales électriques, dont les chiffres figurent au tableau 5 de la section
2, p. 575. Le total de kilowatts-heures générés par les centrales électriques comprend
la production tant hydraulique que thermique.